

Mis en ligne le  
26 JUIN 2024

N°  
241126

DB&MG – pôle exploitation  
CS

**ARRÊTÉ PRONONCANT L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE, D'AMENAGER  
OU DE MODIFIER UN ERP**

**Supermarché Casino - 2 Avenue Jean Jaurès - 94600 Choisy-le-Roi**

Le Maire de Choisy-le-Roi,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2212-1 et L2212-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire,

**Vu** le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L. 122-3, L. 161-1 à L. 165-7, R. 122-5 à R. 122-21, R. 122-30, R. 122-31, R. 122-35, R. 164-1 à R. 165-21, L 143-1 a L. 143-3, R. 143-1 à R. 143-47, R. 184-4 et R. 184-5 ;

**Vu** le décret ministériel n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

**Vu** l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

**Vu** l'arrêté du 22 juin 1990 modifié portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de 5ème catégorie ;

**Vu** l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2021/00138 du 18 janvier 2021 fixant la composition et les attributions de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité ;

**Vu** la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP déposée le 13 mars 2024, enregistrée en Mairie sous le numéro 094 022 24 C 0014, relative au projet de reclassement en ERP de 3ème catégorie du supermarché Casino et du déplacement du local TGBT situé au RdC;

**Vu** l'avis favorable (N° 24-0211) émis le 13 mai 2024 par la Sous-Commission Départementale de Sécurité au projet de reclassement en ERP de 3ème catégorie du supermarché Casino et du déplacement du local TGBT situé au RdC ;

**ARRETE**

**Article 1** : la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP n° AT 094 022 24 C 0014 est **acceptée** sous réserve du respect de la réglementation applicable et à la réalisation des 2 prescriptions figurant dans l'avis n° 24-0211 émis par le Sous-Commission Départementale de Sécurité (SCDS) en date du 13 mai 2024 :

1. Réactualiser le plan schématique apposé à chaque entrée du bâtiment, sous forme de pancarte inaltérable, destiné à faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers, conformément aux dispositions de l'article MS 41 de l'arrêté du 25 juin 1980.
2. S'assurer du concours, pendant les travaux, d'organismes ou de personnes agréés par le ministre de l'Intérieur pour effectuer les vérifications de sécurité conformément aux articles

R. 143-34 et R. 143-37 du Code de la construction et de l'habitation. Les procès-verbaux ou comptes rendus de vérification seront présentés à la commission de sécurité et annexés au registre de sécurité.

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié au directeur des travaux/maintenance du groupe Casino représenté par Monsieur Jean-Bernard ESTIENNY et une copie sera transmise à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne ;
- Monsieur le Commissaire Principal de Choisy-le-Roi
- Monsieur le Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers

**Article 3** : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication sur le site internet de la commune [www.choisyleroi.fr](http://www.choisyleroi.fr) .

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le .....25/06/2024.....

Le Maire,  
Maire de Choisy-le-Roi

